



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
COMPLETEL



Elections du Comité d'Entreprise et des Délégués du Personnel COMPLETEL – 31 mars 2015

C'est en pleine réorganisation des pôles B2B dans le nouveau groupe Numéricable-SFR que vont s'ouvrir les élections professionnelles chez COMPLETEL.

Quand, Comment, Pourquoi ?

- Le premier tour se déroulera du **mardi 31 mars au jeudi 2 avril 12h00**.
Avec un éventuel second tour 15 jours plus tard.
- Le **vote se fera sous forme électronique**, depuis un ordinateur ou votre smartphone.
Il sera également possible de voter par correspondance si votre absence est planifiée.

Comité d'Entreprise (CE)

Attributions économiques

- assure l'expression collective des salariés en matière d'organisation, de gestion, de marche générale de l'entreprise
- consulté sur les projets importants qui engagent l'avenir de l'entreprise et de ses salariés

Œuvres sociales

- gestion du budget et des prestations des Activités Sociales et Culturelles (ASC)
- pour les salariés et leur famille
- dans le but d'améliorer les conditions de travail et de vie

Délégués du Personnel (DP)

- défendre au quotidien vos droits
- porter les réclamations individuelles et collectives auprès de la Direction (*application des accords, de la loi...*)
- accompagner les salariés aux entretiens disciplinaires ou en cas de litiges avec vos managers ou RH

Notre bilan

- ↗ Lors de la **renégociation du contrat cadre mutuelle et prévoyance**, la Direction souhaitait un accord groupe. La **CFDT COMPLETEL** s'y est farouchement opposée afin de tenir compte des spécificités du site d'Isneauville : population jeune avec peu ou pas d'enfant. Cela a donc permis de **limiter considérablement les cotisations** de bon nombre de salariés.
- ↗ **La signature de plusieurs accords**, notamment celui portant sur l'**intéressement** qui a permis le versement d'une prime d'environ 2800€ en 2012.
- ↗ Ne se contentant pas des promesses de Patrick DRAHI au gouvernement, c'est la **CFDT** qui a demandé un **accord de maintien de l'emploi**. Il nous protège juridiquement contre tout plan social dans le contexte de l'acquisition de SFR, Virgin Mobile et Telindus.
- ↗ Récemment, sous l'impulsion de la **CFDT**, des avancées concrètes sur la **classification** permettront à 75 salariés de **changer de catégorie et d'être augmentés**.

L'enjeu de ces élections :

- ↗ Voter **CFDT** c'est **redynamiser le CE**, et porter l'avis de tous les salariés devant la Direction de COMPLETEL, ainsi qu'au **Comité de Groupe** Numéricable-SFR !
- ↗ Voter **CFDT** pour les Délégués du Personnel (DP), c'est avoir des représentants de proximité **à votre service et pour vous aider au quotidien !**

Les candidats et les valeurs de la CFDT :

Une équipe jeune et dynamique, **composée d'élus expérimentés et de nouveaux venus**. Nos listes de candidats sont issues d'un maximum de services et des différentes régions.

- ↳ Les élus **CFDT** privilégieront toujours le dialogue et la concertation, mais ils rejeteront sans hésitation toute collusion ou lien d'intérêt avec la Direction.

A la **CFDT**, nous pratiquerons un **syndicalisme ouvert, responsable, et engagé !**

- ↳ Nous agirons en toute transparence, dans le respect de l'intégrité et de la solidarité. Nous garderons toujours à l'esprit notre mission de servir le collectif avant l'individuel.



Béatrice
Ingénieur
Réseau Data

« J'ai décidé de me réengager pour poursuivre l'action que j'ai entreprise il y a 4 ans en tant que DP : Vous représenter au mieux. Je tiens à faire valoriser la place des femmes dans notre entreprise en menant à bout le projet d'égalité homme / femme au niveau du groupe ».

La CFDT est le 1^{er} syndicat de cadres dans le privé...



...et aussi le 1^{er} chez les cadres du groupe Numéricable-SFR.



Eric
Responsable
Opérationnel
de comptes

« J'essaie à mon niveau d'œuvrer pour l'amélioration de vos conditions de travail. Mon engagement est quotidien et total. Mon but étant de contribuer à votre épanouissement au sein de L'entreprise ».

1. La vie de l'entreprise et son organisation

- **Travailler en étroite collaboration** avec les autres élus du groupe afin d'anticiper les choix de la Direction et de coordonner l'action syndicale.
- **Informier régulièrement** les salariés des actions menées au sein des différentes instances de l'entreprise et du groupe.
- Négocier un **accord de télétravail** et d'**aménagement du temps de travail**. Vivons avec notre époque, nous avons tout pour le faire : ce n'est qu'une question de volonté, à nous de convaincre la Direction !

2. Votre emploi et votre rémunération

- Parce que nous travaillons dans un même groupe, il est inconcevable d'avoir des rémunérations et des accords d'entreprise différents.
- Il est primordial de négocier un **accord de participation** et un **accord d'intéressement**, communs à tout le groupe.

3. Les « œuvres sociales »

- Continuer la politique mise en place par l'actuel trésorier **CFDT** du CE, afin de **vous restituer un maximum de la dotation** de la Direction.
- Poursuivre les opérations appréciées telles que les **chèques vacances** et les **chèques cadeaux** (noël, enfant, naissance, ...).
- Proposer de **nouvelles prestations** qui pourraient satisfaire un maximum de salariés, avec un souci de transparence et d'égalité.
- Les sommes étant conséquentes, **agir en toute intégrité et honnêteté**, reste et restera notre devise.

4. Fonctionnement du CE

- Nous ferons en sorte de bien répartir les tâches entre nos élus afin qu'ils honorent leur mandats jusqu'à leur terme.
- Le CE dispose d'un budget de fonctionnement de 0.2 % de la masse salariale (*distinct de celui des œuvres sociales*). La **CFDT** exigera la mise en place de règles internes de fonctionnement pour que les dépenses restent raisonnables et équitables pour tous les élus.
- Nous veillerons ainsi à ce que les notes de frais des élus soient soumises aux mêmes règles que celles en vigueur dans l'entreprise.